

Objet : Réunion du Comité Directeur du Comité du Rhône-Métropole de Lyon de Tennis de Table

Présents:

L. BROTONS, B. JARDIN, M-C. LINDER, A. FERRET, B. MOULIN, O. GOSTIAUX, K.ALCARAZ, X. MARINACE, S. DIDIER, S. INVATHONG, G. PAGE, Y.LUTIC, C. ROUSSET

Personnes à informer :

R.PERON, C. VIGNALS, S. SANTIER, D.LIGOUT

Rédacteur :

S.DIDIER

0. AGE 30/10/2024 : Proposition de statut et de règlement intérieur

Modifications apportées aux statuts et règlement intérieur :

- 1. Article 1:
 - Changement d'adresse.
- 2. Article 20:
 - Changement de date.
- Article 33 :
 - Modification de la date et changement de nom du président.
- 4. Règlement intérieur :
 - o Article 4 : Clarification du contenu.
 - Article 5:
 - Introduction d'un quorum fixé à un tiers des voix (aucun quorum n'était prévu auparavant).
 - Précision : En cas de report de l'Assemblée Générale, le quorum ne sera plus requis.
- 5. Changement de la composition du bureau :
 - o Président.
 - Trésorier général.
 - Secrétaire général.
- 6. Présence de commissions :
 - Maintien des commissions, mais sans désignation nominative dans les statuts.



1. Point de la commission Finance

Points financiers et organisationnels :

1. Appel de fonds :

- L'appel de fonds aux clubs a été envoyé.
- Un rappel sera effectué à partir du 15 (possibilité d'un rappel téléphonique).

2. Simplification des virements :

 Instauration d'une option de virement simplifiée directement depuis la facture, qui s'avère très pratique.

3. Avoirs pour mutations :

 Prochainement, des avoirs seront émis pour les clubs ayant réglé des mutations auprès du Comité.

4. Facturation des compétitions :

- Proposition de créer un cahier des charges à destination des responsables pour améliorer la remontée d'informations vers la comptabilité.
- o Aide pour les critériums : localisation des salles.
- Proposition en cours : création d'un modèle de facture Excel que les clubs pourront remplir et renvoyer. La facture serait mise en ligne sur le site pour faciliter leur gestion (déjà mis en place).

5. Problème de virement bancaire :

 Les virements bancaires ont été temporairement interrompus en raison d'un souci avec une carte de clé électronique. La situation est désormais résolue.

6. Prévisionnel et trésorerie :

- Un prévisionnel de paiement a été établi. La trésorerie est revenue dans le vert.
- Lors de la dernière AG, 4 versions différentes des comptes avaient été présentées. La situation est désormais clarifiée, mais il persiste un déficit financier.

7. Matériel des Championnats de France à Arnas :

 Le matériel restant, représentant environ 4 000 euros, est en attente de vente.

8. Nouvelle plateforme comptable :

 Mise en place de la plateforme PennyLane, via le nouveau cabinet Vertycal.

Difficultés de s'y retrouver sur le Drive Compta : il faut le réorganiser, créer des archives.



2. Point commission développement et communication

Projets et partenariats

Projets fédéraux : Budget de 6000€ réparti sur 5 projets (environ 1200€ / projet) Ping c'est la classe / Ping VR / Ping Santé / Accompagnement des clubs / Entrainements de secteur

Partenariats: Objectif de cibler 20 entreprises, de préférence de grande taille. Élaboration d'un catalogue de prestations avec des propositions uniques et attractives. Les prestations pourront être réalisées directement dans l'entreprise ou dans des salles spécifiques. Premier contact établi avec Crédit Agricole Centre-Est, un rendez-vous est à prévoir prochainement.

Communication

Vidéos : Vidéo club avec crash test réalisé par Val d'Ozon. Production de vidéos internes et externes pour améliorer l'image et attirer de nouveaux partenaires.

Rencontres : Rencontre récente avec Justine Castano et Tom Vignals dans le cadre des projets de communication.

Monqui Pong: À ce jour, aucune demande spéciale de Monqui Pong, mais les retours sur Monqui Pong et les vidéos réalisées sont très positifs.

3. Déménagement du Comité

Un courrier a été envoyé au CDOS.

Matériel à traiter : ordinateurs, photocopieuse, imprimante, et deux armoires à trier. Dans la cave, une quantité importante de matériel reste à trier ou à jeter. Une proposition a été faite pour utiliser le mini-bus d'Oullins afin d'évacuer une partie du gros mobilier.

Gary propose de faire un inventaire du matériel présent sur place, afin d'identifier ce qui peut être recyclé. Une annonce sur Le Bon Coin pourrait être envisagée pour le mobilier non réutilisé ou, alternativement, le céder au CDOS.

Le premier tri sera effectué par Gary. Pour la partie comptabilité, Bruno, Marie-Cécile, et Lucas ont commencé le tri la semaine suivante (fait aujourd'hui). La cave, ainsi que le mobilier conservé, doivent être triés et déménagés avant fin décembre.



Un passage en déchèterie professionnelle est à prévoir pour évacuer certains éléments, comme la photocopieuse.

4. Partenariat équipement Comité

Wenja a été sélectionné en tant que prestataire avec une voix d'écart.

Une réflexion est en cours concernant le partenariat pour les quatre prochaines années :

- Faut-il renouveler entièrement le partenariat ou uniquement pour les tenues ?
- La première année sera consacrée aux équipements.

L'idée serait de travailler avec **Patrick Castano** pour les textiles et d'associer un sponsor à **Wenja**.

- Dotation initiale : prise en charge par Patrick Castano, avec exclusivité sur les textiles.
- Partenariat : à établir avec Wenja pour les équipements complémentaires.

Un package comprenant un tee-shirt et une veste sera élaboré par **Gary** et proposé en soumission.

Les tenues prévues incluront :

- Tenues pour le comité.
- Tenues pour les inter-comités.

Il est également suggéré de négocier avec Patrick Castano une réduction sur le prix des balles.

5. Consigne de vote élection Ligue AURA

Vote des clubs

Le Comité va accompagner les clubs dans le processus de vote.

Modalités du vote

 Les clubs voteront en choisissant parmi des noms, avec la possibilité de rayer certains candidats. Il ne s'agit pas d'une liste fermée.

Problème de parité

- Actuellement, le Comité dispose de 32 postes, mais certains restent vacants faute d'avoir le nombre de femmes requis.
- L'objectif est d'atteindre un équilibre en 2030.



15/10/2024

• Si cet objectif n'est pas atteint, une adaptation pourrait être envisagée, en fonction du nombre de licenciées.

Consigne de vote : à définir

- Il faut décider si le Comité donne une consigne de vote.
 - o Si consigne donnée, il faut l'assumer pleinement.
 - Une option pourrait être de donner des indications aux clubs sans barrer directement de noms.
 - Les consignes seraient transmises par un courrier clair, expliquant les orientations, plutôt que par des consignes négatives (ex. : noms à éliminer).

Situation actuelle

- Deux présidents sont déclarés à ce jour :
 - Jean-Luc Guillot
 - Donatien de Hautecloque
- Le Comité pourrait prévenir les clubs des candidats ou équipes avec lesquels il serait en mesure de travailler efficacement.

Positionnement

 Bien que le Comité semble ne pas pouvoir rester neutre, il est important que la Ligue soit davantage centrée sur le développement du tennis de table et non sur des enjeux politiques.

Proposition pour le conseil de ligue

 Il serait pertinent d'introduire un droit de veto pour mieux respecter les positions des comités, évitant que les élus du conseil de ligue, souvent plus nombreux, imposent leurs décisions.

Décision finale

Une aide sous forme de consignes de vote sera envoyée aux clubs.

6. Point Critérium Fédéral

Analyse et pistes d'amélioration

Problème principal

 Manque de disponibilité des gymnases : c'est la véritable cause des difficultés rencontrées.



PROCÈS VERBAL

Comité Directeur

15/10/2024

• Un **JA seul** ne peut pas gérer efficacement 4 divisions, surtout sur **16 tables**.

Problèmes observés

- Indiscipline chez les jeunes :
 - Beaucoup de minimes présents, entraînant des comportements indisciplinés.
 - Circulation de personnes traversant les aires de jeu, perturbant les matchs.

Pistes d'amélioration

- 1. Renforcer l'encadrement :
 - Ajouter un assistant JA pour alléger la charge de travail.
 - Prévoir un JA2 en soutien pour épauler le JA principal sur des compétitions importantes.
- 2. Augmenter les capacités logistiques :
 - Trouver une salle complémentaire pour mieux répartir les divisions et les joueurs.
- 3. Prendre en compte l'effet LEBRUN:
 - L'effet de popularité autour des frères Lebrun entraîne une augmentation du nombre de joueurs, ce qui nécessite d'adapter l'organisation en conséquence.
- 4. Cadrer les familles :
 - Envoyer des mails explicatifs aux familles pour rappeler les règles et encourager un comportement respectueux lors des compétitions.

Sabine DIDIER Secrétaire de séance